



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du SSK du 25 octobre 2019

Membres présents :

Francis Maes, Président et Trésorier sortant
René Renard, Vice-Président
Nicolas Leveaux, Capitaine
Thibault Vanwersch, Secrétaire général, Trésorier f.f.

Joël Fiora, Naomi De Smedt, Maurizio Corradetti, Christian Nossent, Koenraad Braekman,
Nathalie Vanhamme, Frédéric Vandecasteele, Éric Buchet, Michel Deproost.

Excusé : Hans Lopatta

1. Accueil et Rapports d'activités

Le Président remercie les membres présents et rappelle quelques-uns des faits majeurs intervenus depuis la dernière AG, à savoir :

- Le départ du Président-fondateur du Club à qui il souhaite un prompt rétablissement. Le désormais Président d'Honneur est toujours le bienvenu au S.S.K. ;
- L'augmentation du nombre de compétiteurs, ce qui crée de l'émulation;
- Les réparations apportées aux infrastructures du club (chalet) et les acquisitions (paillons) ;
- La réussite du rdv festif et ensoleillé de notre « Table espagnole » de la rentrée ;
- Le rôle que chacun(e) peut assumer dans un Club animé par le bénévolat : le Comité en est la structure, non le seul moteur. Le partage des tâches est la clé de la réussite si on veut éviter au Comité des charges trop lourdes, il faut mieux impliquer les membres ;
- La bonne santé de la Compagnie au vu du nombre de membres et des multiples projets en cours et à venir.

Le Vice-Président présente quelques statistiques qui portent sur la période d'octobre 2018 à septembre 2019 :

- Il y a eu 46 préinscrits et, parmi eux, 17 devenus membres cotisants;
- On déplore 21 défections de membres durant la période, les effectifs étant aujourd'hui de 62 membres;
- Sur les 70 séances de tirs possibles sur la période, 50% de membres y sont venus moins de 35 fois et donc les 50 autres pourcents ont été présents plus d'une fois sur deux, ce qui est positif ;
- Enfin, le Tir du Roi du 18 janvier prochain comptera potentiellement 27 tireurs âgés de plus de 18 ans réunissant les conditions requises de participation (15% de présence et au moins 6 mois d'affiliation ou ayant participé à 6 compétitions). Cette liste est déjà disponible à l'accueil du dimanche. Le même jour, tous les jeunes pourront participer au Tir du Roitelet.

Le Secrétaire général s'est réjoui des nombreux nouveaux projets en gestation qui sont un symptôme de bonne santé pour le Comité et l'ensemble des membres. Il signale l'arrivée des étiquettes de la LFBTA pour les passeports de tirs des compétiteurs. Par ailleurs, il déplore que certains membres ne lui signalent pas leurs changements d'adresses mail ou postales, avec les inconvénients qui en découlent.

Le Trésorier-sortant a distribué un récapitulatif comptable clôturé au 15-10-2019. Il a en particulier relevé les points suivants :

- Un léger déficit de 921 euros sur l'exercice ;
- Comme dépenses exceptionnelles, on note le renouvellement de matériel de tir et de ciblerie ;
- Les frais d'événements festifs (Banquet de la Compagnie et Fête espagnole) sont aussi pointés ;
- Les avoirs en comptes d'épargne restent inchangés. La situation financière du Club est saine ;
- Comme dépenses à venir, il faudra notamment réapprovisionner le stock de polos du Club.

Le Capitaine a détaillé les multiples tâches qui incombent à sa fonction dont il souhaite qu'elles soient davantage partagées avec d'autres membres bénévoles. Il a notamment rappelé les chantiers au Chalet, le renouvellement des pailions sur les portiques, le remplacement d'une partie du matériel de tir, l'organisation des moments festifs (Auberge espagnole, Tir du Capitaine), etc.

2. Communications et points d'information

a) Elargissement du Comité

Le Comité journalier a été élargi à deux nouveaux titulaires, Joël et Christian. Cette décision s'inscrit dans la volonté du Président de partager autant que faire se peut diverses tâches qui constituent le quotidien du Comité. Le R.O.I. du Club sera modifié en conséquence.

Joël est titulaire de la *Coordination des compétitions*, fonction qui vient en soutien du Capitaine de Tir, et qui comprend :

- L'information des membres du calendrier des compétitions
- La gestion et la publication des listes de participants
- La gestion des contacts avec les clubs organisateurs
- Les contacts avec le Trésorier pour les divers frais à payer aux clubs organisateurs ou à rembourser aux membres
- La communication des résultats des compétitions aux membres.

Quant à Christian, *Rédacteur* venant en soutien du Secrétaire- général, il aura à cœur de :

- Rédiger et adresser aux Membres les comptes-rendus des activités du Club
- Rédiger et envoyer des messages d'information aux membres
- Coordonner la rédaction des publications du Club.

b) Sécurisation des pas de tirs.

Le prescrit du R.O.I. en la matière doit être scrupuleusement respecté, aussi bien dans une optique sécuritaire que pour se familiariser avec les usages en vigueur dans les compétitions. Dorénavant, lors de chaque séance de tirs, un « *Responsable de tirs* » volontaire, positionné à l'extrême gauche des tireurs, sera désigné pour :

- Veiller à ce que les tireurs restent derrière la ligne des arcs tant que le champ n'est pas complètement dégagé
- Donner le signal - « En place ! » - pour le positionnement sur la ligne de tir
- Clamer le signal « Flèches ! » pour le retrait des flèches et le marquage éventuel.

Cette discipline sera mise en œuvre aux tirs à 18 et à 10 mètres.

c) Booster la motivation des archers.

Trois initiatives sont annoncées sous cet objectif dont la finalité est de mieux structurer et formaliser les apprentissages, tout en offrant une meilleure visibilité à la progression individuelle de chaque archer.

- Nicolas et Christian préparent un système d'octroi de *Pin's de progression* couplé à un *Carnet individuel* qui permettra aux Aspirants et Compagnons de planifier à leur rythme leur avancement dans notre sport. Les épreuves de qualification seront couplées aux séances mensuelles du Challenge.
- Un *Manuel d'initiation de tir*, destiné principalement aux Aspirants est enfin prêt. C'est un fascicule d'une quarantaine de pages comprenant de nombreux dessins et croquis et qui présente les bases de notre art : vocabulaire d'archerie, posture corporelle, gestes techniques, matériel, pointage, sécurité, etc. Il sera offert aux Aspirants et distribué aux Compagnons qui le souhaitent. Ce Manuel sera aussi adressé en version PDF par mail à tous les membres qui pourront ainsi l'imprimer ou le compiler en version couleur.
- Pour les tireurs confirmés qui souhaitent s'informer plus avant sur les techniques du tir à l'arc, le Club va acquérir quelques exemplaires d'un *Manuel de perfectionnement* de la FFTA qui pourront être prêtés aux membres.

d) Promouvoir les compétitions

Joël rappelle que la compétition est un bon moyen pour progresser, rencontrer d'autres tireurs et représenter notre Club à l'extérieur. Pas besoin d'être un champion pour s'y engager : l'éventail des scores réalisés en 2019 par nos compétiteurs en est la preuve.

- Joël a préparé et distribué quelques feuillets qui présentent les deux grands types de compétitions auxquelles on peut prendre part : celles organisées par les Clubs de la LFBTA et les divers Championnats (Province, Ligue, de Belgique). Selon le cas, les conditions de participations sont différentes, les plus accessibles étant les

compétitions de Clubs dont vous trouverez dès à présent la liste sur notre site.

- D'autres informations relatives aux systèmes de classements et de récompenses, au calendrier de la saison en salle et aux lieux des prochaines compétitions de l'hiver ont été détaillées.
- Les annonces des compétitions seront affichées sur un tableau ad hoc dans le hall sportif, mises en ligne sur le site S.S.K. et rappelées régulièrement par Nicolas et Joël lors des entraînements. Un groupe de contact électronique entre les compétiteurs actuels existe déjà (via WhatsApp), et pourra être élargi aux nouveaux venus.
- Les finalités et les modalités de participation aux rencontres interclubs bruxellois de l'URSTAB ont été exposées. L'assemblée estime qu'il est prématuré d'engager actuellement une équipe du S.S.K. dans cette compétition, la première priorité étant de renforcer un noyau de compétiteurs. On évaluera une possible participation de S.S.K. la saison prochaine.
- Enfin, le Président a confirmé la tenue d'une séance mensuelle *de coaching à la compétition* pour un groupe récurrent de 4 à 6 tireurs sous la conduite de CYRILLE, conseiller technique qui a acquis une expérience en France dans la fonction. Les premiers volontaires seront puisés, après une annonce par mail, dans le groupe actuel des compétiteurs (soit plus d'une vingtaine de Membres !). Le coach décidera du renouvellement de son groupe. Le projet devrait débiter en novembre. Le Club acquittera la cotisation à la FBFTA de Cyrille et lui offrira le polo SSK.

e) Debriefing de la « Table espagnole »

Elle a rencontré un beau succès de participation (27 membres plus leurs invités, soit une cinquantaine de convives) grâce à la bonne organisation et à une météo estivale. La procédure d'inscription pourrait être simplifiée et une liste des plats attendus pourrait avantageusement compléter la liberté de chacun d'apporter ses « spécialités ». Enfin, les coûts de location de matériel devraient être diminués en faisant appel à temps au Service Communal des prêts.

3. Propositions : points d'approbation par l'AG

a) Élection du trésorier

Seul candidat déclaré, Éric a été élu à l'unanimité des Membres présents pour un mandat de 2 ans. Pour convenances personnelles, il débutera ses fonctions en janvier 2020. Il succédera alors à Francis, devenu Président, qui a occupé la fonction durant 9 ans. Félicitations à tous les deux. Un banquier succédant à un autre, les finances de notre Club sont, paraît-il, entre de bonnes mains.

b) Élections statutaires du Vice-Président et du Capitaine

Aucune candidature n'ayant été reçue pour concourir à ces fonctions, leurs actuels titulaires, René et Nicolas, ont accepté d'y être reconduits pour un nouveau mandat de 3 ans. Félicitations à eux deux.

c) Propositions relatives à l'encadrement et à l'organisation des sessions de tir

Le Président présente la philosophie qui sous-tend ces différentes propositions : il s'agit, d'une part, d'offrir de nouveaux services aux Aspirants et/ou aux Membres. D'autre part, il convient de partager le fardeau de certaines tâches actuellement dévolues aux membres du Comité, avec des volontaires. Les prérequis pour exercer ces missions temporaires sont tout à fait accessibles au plus grand nombre des Membres.

- Le principe d'imposer aux tireurs à 10m une courte *séance d'échauffement* est entériné par l'Assemblée. Elle se placera juste après mise en place du matériel et une fois les arcs montés. Elle sera conduite par un bénévole et ouverte à tous les Compagnons qui le souhaitent. Un tableau de rôle des entraîneurs-volontaires sera affiché.
- Un *tableau de rôle des membres du Comité* sera aussi affiché pour l'encadrement des débutants. Le principe d'associer un ou plusieurs *Compagnons volontaires à l'encadrement* des débutants à 10 m. est aussi accepté. Une prestation volontaire devra durer 30 minutes au minimum. Ce volontariat comprendra aussi la mise en arc ou leur démontage. Plusieurs membres présents se déclarent déjà intéressés par le job.
- Le *passage à 18 m des Aspirants* se manifestera de deux façons : l'annonce de l'arrivée et de l'identité du nouveau Compagnon fera l'objet d'une suspension momentanée des tirs et un parrainage sera proposé au nouvel arrivant par un tireur volontaire plus expérimenté. De plus, un groupe de référents sera formé à l'avance. Ses membres pourraient porter un signe distinctif, par exemple par la couleur de leur badge d'identité. Le parrainage est une mission de relativement courte durée.
- Suite à l'appel d'un volontaire pour assister le Capitaine dans une fonction de *Lieutenant de Tir*, KOENRAAD s'est montré intéressé par le poste. L'Assemblée s'est réjouie de cette candidature et l'a acceptée. Les tâches dévolues au Lieutenant sont prévues dans le R.O.I du Club. Félicitations à Koen !

Pour certains nouveaux projets décrits ci-dessus, un système de listage et de tour de rôle doit être mis en place. Le Comité utilisera à cet effet aussi bien les supports papiers en salle, qu'électronique (Doodle, par exemple), pour établir le calendrier des prestations des volontaires.

4. Autres et divers

- On vérifiera si les cibles des débutants sont placées à 10 ou 12 mètres, pour être en harmonie avec les « normes » à 10 mètres de la LFBTA. (Ndlr : vérification faite, les cibles sont à 10 mètres lorsque les roues arrière des portiques ont sur la ligne bleue)
- L'ordre de rangement des portiques dans le local est aléatoire, seul celui peint en gris devant se placer en dernier lieu.

- L'ordre de placement des portiques sur les champs de tirs est fonction de la seule taille des blasons : 60 cm pour les Aspirants, de tailles multiples (40, 60 ou trispot) pour le tir à 18 m. Seul le portique peint en gris doit rester à 10 mètres.
- Le juste positionnement central des blasons sur les paillons n'est pas toujours aisé. On va voir si un marquage est possible. A défaut, une toise est disponible et sera accrochée à un portique.
- Le stock de polos du Club étant épuisé dans différentes tailles, une nouvelle commande sera lancée. NAOMI a déjà remis une offre financièrement et qualitativement intéressante.
- Une définition exclusive des types d'arcs autorisés au Tir du Roy est retenue : « Tout type d'arc sauf à poulie ».
- Pour l'entraînement et les réglages d'arc, les cibles à 25 m seront installées uniquement le dimanche précédent la compétition du Tir du Roy.

La séance est levée à 23H15 pour, enfin, partager le(s) verre(s) de l'amitié.

La Plume-coq